

Le 25 juillet à onze heures du matin, le conseil municipal s'est réuni extraordinairement à la mairie sous la présidence de M. Dorcin Wainé.

Étaient présents MM. Chérier adjoint, Brel Thomas, Ducaze, Pradaillac, Gallaud, Campot et Dorcin Wainé, formant la majorité des membres en exercice.

Absents MM. de Lafonds, Boize Lécuyer, Dorcin Martial, Forestier et Beineins.

L'assemblée ayant été ouverte, il a été procédé à l'élection d'un secrétaire, M. Chérier ayant obtenu la majorité des suffrages - il a été désigné pour remplir les

fonction, qu'il a acceptées.

M. le Président donne connaissance au conseil au dessus relatif à l'acquisition de terrain, de la maison, école.

Le Conseil municipal après avoir pris connaissance des pièces concernant ce dossier et après avoir délibéré demande à ce que l'acquisition ait lieu le plus tôt possible au que l'acquisition n'a donné lieu à aucune réclamation, et que M. le Maire de Béarn refuse de vendre le terrain nécessaire à l'établissement de la maison, école, lequel terrain est le mieux situé dans le bourg de Combiers pour y établir les objets désignés.

Fait et délibéré le jour, mois et an ci-dessus et ont signé les membres présents.

Cherrier
Mirothomas
Ducourty
Baudouin
Paland
Carnaud
Ducourty
Même séance.

M. le Président donne connaissance au conseil municipal de la somme relative au curage de la Rivière de la Vienne.

Le Conseil après avoir pris connaissance de toutes les pièces au dossier et après avoir délibéré demande à ce que le curage soit ajourné, au qu'on a partie au dessous de Combiers a été curée depuis peu et n'a pas besoin d'être curée actuellement.

Le Conseil demande donc l'ajournement du curage jusqu'à nouvel ordre.

Fait et délibéré le jour, mois et an sus dit et ont signé les membres présents.

Mirothomas
Ducourty
Cherrier
Baudouin
Paland
Carnaud
Ducourty